

Journée nationale du

Les mécanismes de protection en marche

La 10 août de chaque année est célébrée à l'échelle nationale, une journée spécialement dédiée aux Marocains du monde. Cette journée est une opportunité pour renouer les liens avec nos concitoyens établis à l'étranger. La rencontre d'aujourd'hui sera axée sur trois volets principaux, à savoir d'abord les droits des MRE : ici et là-bas, quelles actions en-

treprendre pour une meilleure protection? Ensuite, état des lieux des doléances des MRE en matière de protection et de défense des droits au Maroc et dans les pays d'accueil. Enfin la crise économique et les problèmes de protection des MRE : Comment garantir une meilleure protection?

Mohcine Lourhzal

L'intérêt évident porté par le Maroc à cette frange de la population prend différentes formes. Au sein du gouvernement un département ministériel rattaché à la primature (ministère, chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger) conçoit et met en œuvre la politique publique dédiée à ces Marocains du monde. Sur un autre registre le Conseil de la Communauté Marocaine de l'Étranger (CCME) est positionné comme une instance consultative et une force de proposition et d'impulsion consacrée aux marocains du monde.

Ce dispositif entend donner aux Marocains du monde de conforter leur attachement à leur pays d'origine et surtout consolider une intégration de plus en plus prononcée au pays d'accueil.

Une démarche d'autant plus opportune en ces temps de crise que connaissent la plupart des pays d'immigration notamment l'Europe.

Dans le cadre de l'intérêt porté au Marocains résidant à l'étranger, surtout en ces temps de crise économique internationale qui a profondément affectée les capacités et ressources économiques de nos compatriotes, une journée nationale leur est consacrée le 10 août de chaque année. Le choix de l'instauration de cette journée durant cette période précise n'est pas fortuit, loin de là. En effet, durant l'été, nous observons une grande vague de retour à la mère patrie.

La journée nationale des MRE constitue, dès lors, une réelle opportunité d'écoute active de cette population surtout en ce qui concerne les difficultés économiques, sociales et d'intégration, auxquelles ils font face dans leurs pays d'accueil et même durant leur séjour sur le territoire national, surtout si l'on sait que leurs budgets de vacances ne sont plus ce qu'ils étaient auparavant.

Conjoncture spécifique de crise mondiale

C'est pour toutes ces raisons qu'il a été décidé de célébrer cette journée dans des circonstances marquées par un climat de crise accrue qui ne semble pas s'estomper malgré les efforts consentis par la majorité des Etats et gouvernements de part le monde.

Dans ce sens, aujourd'hui 10 août verra l'organisation d'une journée d'étude autour du thème « Crise économique et protection des droits des MRE ». Objectif, mettre en place une vision plus claire, globale et concertée des stratégies et mécanismes à même de garantir leurs droits aux Marocains du monde, dont ceux économiques comme le droit au travail et de gagner sa vie décentement pour pourvoir subvenir à ses besoins.



Mohamed Ameer

Dans une déclaration à Al Bayane, Mohamed Ameer, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger affirme que le 10 août est une journée qui a été « instaurée par S.M le Roi Mohammed VI afin de garder le lien entre le Maroc et ses compatriotes à travers le monde. « Cette journée est l'occasion, affirme-il, de dresser le bilan des actions entreprises pour l'accompagnement de nos MRE.

L'année dernière a été consacrée au rôle des associations dans l'accompagnement des Marocains du monde, alors que cette année le ton a été donné à la défense des droits des MRE surtout en ces temps de crise économique internationale ». Dans ce sens, Ameer estime que le choix de ce thème s'impose, vu la conjoncture actuelle que vit le monde et surtout les Marocains dans les pays d'accueil. L'impact est plus prononcé en matière de perte d'emploi car ce cette catégorie qui se trouve fragilisée dans ce domaine.

Dans le but de permettre à ces citoyens de dépasser cette situation, le ministère chargé des Marocains du monde agit sur plusieurs volets comme les bourses d'études octroyées aux familles les plus nécessiteuses, l'intérêt

certain et permanent pour les personnes âgées arrivées à la retraite. En gros, toutes les actions menées visent à consolider les liens entre les Marocains et leur pays. Dans le même registre, le ministre a rappelé que le secteur des investissements et la mobilisation des compétences constituent à eux deux un axe très important dans le travail du ministère.

Enfin, et en réaction à ce qui s'est passé à Mellilia au nord du pays, le ministre chargé de la communauté marocaine de l'étranger a affirmé avec force que le fait que des Marocains soient agressés par la police espagnole ne peut être toléré et que c'est un acte que personne ne peut accepter, surtout si ce dernier vient d'un pays voisin. « Je ne peux que soutenir les positions de mon pays, c'est inadmissible surtout venant d'un pays avec lequel nous avons une relation de voisinage », a ajouté Ameer.

Micro Trottoir

Pour Mohammed, un ex MRE qui a décidé de regagner son pays il y'a de cela un an, cette journée constitue une réelle opportunité pour les Marocains de l'étranger de s'exprimer et partager leurs soucis que ce soit à l'étranger ou même au Maroc, surtout dans le domaine de la création d'entreprises et le long parcours selon Mohammed, qui précède la mise sur pieds d'un quelconque projet.

Adnane, lui, qui vit toujours dans la capitale française à Paris, estime que cette journée nationale n'est pas assez connue et qu'il a besoin d'être portée à la connaissance des marocains résidant à l'étranger.

Concernant l'impact de la crise économique Adnane affirme qu'« en France, c'est devenu très difficile de subvenir à nos besoins. Il faut que notre pays intensifie ses efforts pour que nous soyons fiers de dire que nous sommes marocains.

Ceci passe inéluctablement, à mon avis, par le renforcement de la représentativité marocaine à l'étranger ou comme on l'appelle communément, la diplomatie parallèle ».

Marouane, un ingénieur qui a choisi de venir passer le mois sacré du ramadan parmi les siens, n'était pas au courant de l'organisation de la journée nationale du migrant « Je n'étais pas au courant de cette manifestation. Maintenant que c'est le cas, je suivrai cette manifestation avec grand intérêt. Ça fait toujours plaisir de savoir que quelqu'un s'intéresse à toi et à tes soucis quotidiens ».

Des attentes à concrétiser

La célébration de la journée nationale des RME ne devrait pas être seulement un moment de festivité. Loin de là, cette composante de la société marocaine a tout le mérite d'être une des prio-

rités de la stratégie de l'Etat pour tout développement qui se veut durable. Ainsi, une véritable politique d'écoute quant à leurs attentes s'impose.

Khalid Darfah

L'étude réalisée récemment par le BVA est révélatrice à plus d'un titre. Elle nous renseigne d'une manière pertinente sur la manière avec laquelle ils conçoivent leur attachement à la mère-patrie. L'étude a démontré qu'une catégorie de la jeunesse marocaine immigrée affiche un lien très solide avec son pays d'origine. Le volet financier en témoigne. Sur l'ensemble des 26% soutenant financièrement un membre de la famille au Maroc, 91% de la deuxième génération ont déclaré qu'ils le font régulièrement. Soulignons que 56% de l'ensemble des interviewés ont affirmé qu'ils assistent financièrement un proche de leur famille au Maroc.

Autre indicateur significatif témoignant d'un lien indéniable, celui de la fréquence des voyages. 53% des personnes sondées ont déclaré qu'ils visitent le Maroc au moins une fois par an, avec une fréquence de 68% concernant la deuxième génération. Ainsi, le sentiment

affiché par les jeunes à la nationalité marocaine demeure très fort. 94% des jeunes interviewés continuent de se sentir marocains. Qui plus est, 82% pensent qu'ils sont considérés comme des Marocains dans leurs pays de résidence. Sachant que seulement 28% indiquent « qu'il faut faire oublier ses origines pour y être accepté ». Autre fait marquant de cette étude, celui de la perception que se font les jeunes des institutions du Maroc. 42% de l'échantillon objet de l'étude ont répondu que la situation des droits de l'homme est satisfaisante. S'agissant de la situation de l'économie marocaine, les résultats de l'enquête montrent que 40% sont satisfaits, 16% très satisfaits. Alors que seulement 11% ne sont pas du tout satisfaits. Toutefois, ce qu'il faut retenir vraiment de cette étude est le peu de confiance qu'ils ont vis-à-vis de certaines institutions, notamment la justice et la police. Il ressort de l'étude que 24% n'ont pas plutôt

confiance dans la justice, et 26% n'en ont pas du tout confiance. Idem pour l'appareil sécuritaire pour laquelle une grande majorité a manifesté une vision pessimiste. A en croire les statistiques, 32% ne font aucune confiance dans la justice, et 25% plutôt pas de confiance. Ainsi, on peut déduire que les pouvoirs publics devaient s'atteler à ces dossiers pour satisfaire les attentes des RME. En jetant un regard sur ces statistiques, deux chiffres frappent aux yeux. Le premier porte sur les facilitations des investissements, étant donné que 53% de la communauté marocaine en Espagne requiert l'amélioration des structures d'accueil (administration, service...) destinées aux investissements. Par ailleurs, presque 60% de la communauté marocaine résidant en Hollande et en Belgique demandent d'être considérés comme étant des Marocains à part entière et non des étrangers.

Un dispositif d'action à la hauteur des aspirations des MRE

Le Maroc célèbre mardi «la Journée nationale de la communauté marocaine établie à l'étranger», un rendez-vous annuel pour renforcer davantage les liens avec les Marocains résidant à l'étranger

(MRE), mais également pour faire le point de leurs attentes et leurs aspirations.

Il s'agit également d'une journée consacrée à faire le bilan des réalisations accomplies à l'adresse de cette communauté restée attachée à son pays, le Maroc, en adhérant notamment aux chantiers de développement socio-économique et en se mobilisant constamment pour la défense des valeurs et des intérêts suprêmes de la Nation.

D'importantes actions en faveur des MRE

Une batterie de mesures a été prise durant l'année en cours pour répondre aux besoins des Marocains du monde dans divers domaines.

Ainsi, en matière d'investissements, plusieurs actions importantes ont été initiées par le gouvernement pour inciter les Marocains résidant à l'étranger à investir au Maroc.

La première de ces initiatives est le fonds appelé «MDM Invest», une formule combinant soutien de l'Etat et concours des banques qui a été mise en place depuis l'été 2009, a indiqué récemment le ministre chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, M. Mohamed Ameer.

Le fonds «MDM Invest» est ouvert aux

Marocains du monde présentant un nouveau projet d'investissement ou un projet d'extension d'un montant égal ou supérieur à un million de dirhams et ne dépassant pas 50 MDH, a-t-il précisé.

Pour chaque projet, selon le ministre, l'investisseur expatrié doit assurer 25% du coût global pour bénéficier d'une aide de l'Etat de 10% et d'un financement bancaire de 65% du coût du projet.

S'ajoute à cela, le renforcement de l'accès à la propriété par la garantie «Damane Assakan» qui a été étendue aux MRE aux mêmes conditions que les locaux, l'objectif étant de permettre à cette catégorie de la population d'acquiescer ou de construire un logement avec des facilités de crédit.

A l'instar de la formule adoptée pour la classe moyenne, le montant du prêt ne doit pas dépasser 800.000 DH et sa durée ne peut excéder 25 ans.

D'autres dispositifs faisant appel à la fois à la coopération internationale et au partenariat national, sont prévus pour encourager les investissements des Marocains du monde.

Dans le cadre de la coopération avec la France, une subvention d'un montant de 1.000.000 d'euros est mise à la disposition du Maroc pour la création de 1.000

entreprises par les Marocains résidant à l'étranger dans les trois années à venir.

De même, un programme de projets de développement des oasis par les Marocains du monde est mis sur pied en coordination avec le PNUD et l'Agence de développement des provinces du Sud. Dans le cadre de sa démarche de proximité, le ministère des MRE a mis en place, au sein de ses structures, un dispositif de veille juridique et administrative qui a pour principale mission l'écoute, l'orientation et l'instruction des requêtes des Marocains du monde. Il s'agit d'un système dédié au traitement personnalisé des requêtes des MRE avec la coordination de Diwan Al Madhalim pour le suivi. A cela s'ajoute un dispositif de plus en plus renforcé pour faciliter l'opération Transit, laquelle a connu cette année l'entrée en service du port de Tanger-Med.

La protection des droits des MRE, une préoccupation majeure

La protection des droits de la communauté marocaine à l'étranger est une préoccupation majeure des pouvoirs publics, d'où le choix du thème de cette année consacré à la réflexion autour de l'impact

de la crise économique sur les droits de cette communauté.

Une journée d'étude sera organisée le 10 août sur le thème «Crise économique et protection des droits des MRE» pour débattre des droits de cette communauté et développer une vision globale et concertée des stratégies et des mécanismes nécessaires pour une meilleure garantie de ces droits.

Elle constituera aussi un moment de réflexion sur trois axes à savoir: «Les droits des migrants et leur application à la Communauté marocaine résidant à l'étranger», «Crise économique et problèmes de protection des droits des MRE» et «Les actions nécessaires pour une meilleure garantie des droits de cette communauté».

Cette rencontre, qui réunira les MRE avec des responsables gouvernementaux, des chercheurs, des universitaires, des représentants d'ONG basées au Maroc et à l'étranger, sera une occasion de dresser un état des lieux des questions relatives à cette communauté, en mettant l'accent notamment sur les conditions de protection juridique des groupes les plus vulnérables, particulièrement les femmes, les enfants et les retraités.

(MAP).